

Saint-Avé, le 3 octobre 2018



POLE MANAGEMENT

Direction Générale
☎ 02.97.54.48.03
dg@epsm-morbihan.fr

**Dossier
de Presse**

**Présentation de la nouvelle Résidence Arc-en-Ciel
EHPAD-USLD-UHR de l'EPSM Morbihan**

A l'occasion de l'inauguration, le vendredi 5 octobre 2018, des nouveaux locaux de la résidence pour personnes âgées de l'EPSM Morbihan, la Résidence Arc-en-Ciel

La présente note rappelle :

- ⇒ L'historique de ce projet
- ⇒ Quelques données relatives aux travaux de construction de la nouvelle Résidence Et à leur financement
- ⇒ Et présente la Résidence Arc-en-Ciel aujourd'hui



EPSM MORBIHAN - 22 rue de l'Hôpital - BP 10 - 56896 SAINT-AVÉ Cédex - ☎ 02.97.54.49.49 - www.epsm-morbihan.fr

□ L'historique du projet

Ouverte au début des années 1990 sur le site principal de l'EPSM Morbihan à Saint-Avé (dans sa partie Nord-Ouest, près de l'étang), la Résidence Arc-en-Ciel accueillait à l'origine 98 résidents en USLD (Unité de Soins de Longue Durée) provenant dans leur très grande majorité des unités de Psychiatrie Adultes de l'EPSM. Les USLD sont des structures d'hébergement et de soins dédiées aux personnes âgées de plus de 60 ans dont l'état nécessite une surveillance médicale constante. Adossées à un établissement hospitalier, les moyens médicaux mis en œuvre en USLD sont plus importants que dans les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

La Résidence connaît un premier bouleversement en 2010 avec la transformation de 40 des 98 lits d'USLD en lits d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) dans le cadre d'un avenant à sa première convention tripartite signé en 2009 avec les services du Conseil Départemental du Morbihan et de l'ARS Bretagne.

L'année suivante, en 2011, une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) de 12 lits est créée au sein de l'USLD. Les UHR sont des unités qui accueillent nuit et jour des personnes âgées ayant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée entraînant des troubles du comportement importants.

Ces changements significatifs ont été mis en œuvre sans adaptation architecturale possible et alors qu'au fil des ans, les locaux de la Résidence correspondaient de moins en moins aux normes d'hébergement actuellement en vigueur dans les établissements pour personnes âgées.

Telles sont les raisons qui ont conduit l'EPSM Morbihan à envisager la construction d'une nouvelle Résidence sur un terrain appartenant à l'EPSM également situé dans l'enceinte de l'hôpital (sur sa partie sud-est), optimisant d'une part la surface constructible et bénéficiant d'autre part du soutien et de la proximité des moyens logistiques de l'établissement d'autre part.

□ Quelques données sur l'opération de travaux et son financement

L'EPSM Morbihan a obtenu en février 2013 l'autorisation par l'ARS Bretagne et le Conseil Départemental du Morbihan de construire une nouvelle Résidence comprenant :

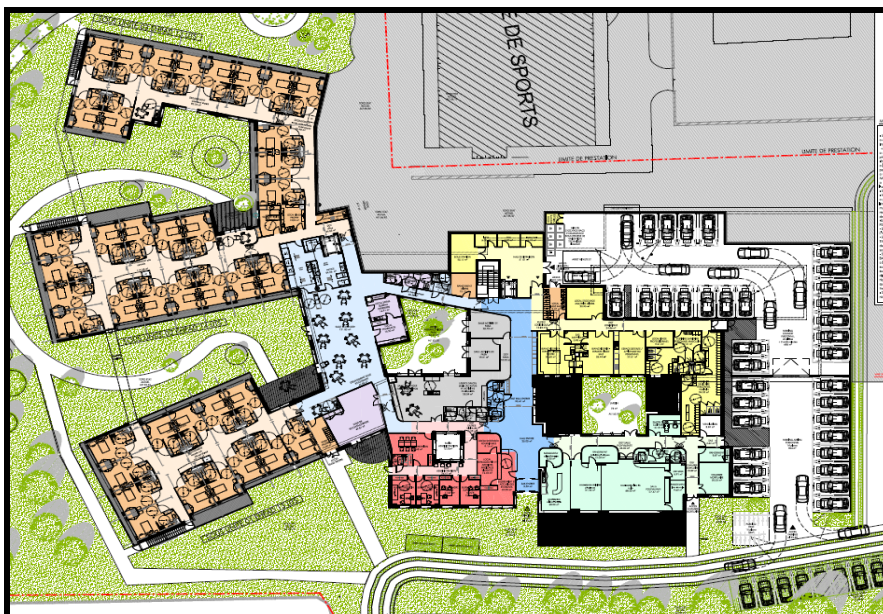
- Un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de : 40 lits
- Une USLD (Unité de Soins de Longue Durée) de : 44 lits
- Une UHR (Unité d'Hébergement Renforcée) adossée à l'USLD de : 14 lits
- Un Pôle d'Activité

➔ Le Projet Architectural

Ce projet ambitieux de construction d'une surface plancher de 4.778 m² sur une emprise foncière de 8 115 m² est situé sur un terrain appartenant à l'EPSM dans l'enceinte de l'hôpital à proximité des moyens logistiques de L'EPSM et dans un cadre familial à une majorité de résidents qui ont leurs habitudes de vie dans l'établissement (Cafétéria, Magasin de l'Etape, Banque des Patients, Unité de Protection Juridique des Majeurs ...)

Le bâtiment s'insère toutefois parfaitement dans le tissu urbain et dispose d'une entrée spécifique au 1 rue de la Gare pour accueillir les familles et visiteurs et également de permettre aux résidents qui le souhaitent, et le peuvent, d'aller en ville sans avoir à traverser le site de l'EPSM.

EPSM MORBIHAN - 22 rue de l'Hôpital - BP 10 - 56896 SAINT-AVÉ Cédex - ☎ 02.97.54.49.49 - www.eps-morbihan.fr



Plan du RdC bas de la Résidence Arc-en-Ciel

La nouvelle Résidence est construite sur 2 niveaux de plain-pied ce qui favorise véritablement l'accessibilité :

- 1 Rdc bas : 40 lits d'EHPAD - Secteur Logistique - Secteur Médico-Administratif
- 1 Rdc Haut : 44 lits d'USLD et 14 lits UHR

Les nouveaux locaux permettant dorénavant de distinguer clairement les secteurs EHPAD, USLD et UHR dont les missions et modalités de fonctionnement sont différentes ; en particulier pour l'UHR (Unité d'Hébergement Renforcée) qui propose aujourd'hui des locaux pensés spécifiquement pour des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (avec notamment une déambulation possible autour d'un patio).

Les nouveaux locaux répondent également et surtout aux normes de confort qu'on peut attendre d'un établissement pour personnes âgées au XXIème siècle avec uniquement des chambres individuelles équipée chacune d'un cabinet de toilette adapté aux difficultés de mobilité.

La Résidence dispose par ailleurs également d'un Pôle d'Activité qui permet de déployer une politique d'animation volontariste mise en œuvre par la Coordinatrice d'Animation avec l'appui des équipes et des bénévoles de l'Association Présence.

Le projet du cabinet MAURER a été retenu pour sa qualité architecturale remarquable et sa conformité aux recommandations du cahier des charges élaboré par un groupe de conception interne associant l'ensemble des professionnels intervenant dans la prise en charge des résidents. « Lieu de vie et lieu de soins », le projet retenu a su combiner espace et qualité de vie des résidents, rationalité fonctionnelle et accessibilité en exploitant à bon escient la configuration du terrain.

A l'occasion du déménagement dans les nouveaux locaux, les Résidents et le Conseil de Vie Sociale ont fait le choix de conserver le nom de l'établissement : Résidence « Arc-en-Ciel » (notion rappelée par les panneaux aux couleurs vives qui habillent le nouveau bâtiment). Ils ont par contre souhaité, pour marquer l'arrivée dans leur nouveau lieu de vie, renommer les différentes unités de vie (allée, rue et avenue) par des noms de peintres. Une fresque murale consacrée à un peintre distinct dans chaque unité permet ainsi à chaque résident de repérer son lieu de vie et de profiter d'une décoration artistique (cf page 6).

➤ Les Travaux

L'EPSM Morbihan, maître d'ouvrage, a été accompagné par EADM, assistant à maîtrise d'ouvrage, dans la conduite du projet. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte Yves Marie MAURER de Rennes.

Le permis de construire a été accordé par arrêté préfectoral du 10 septembre 2015.

La première pierre a été posée le 23 octobre 2015 en présence de :

- Monsieur François GOULARD, Président du Conseil Départemental du Morbihan
- Mme Claire MUZELLEC Directrice de la Délégation Territoriale Morbihan de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Les travaux ont duré 2 ans (d'octobre 2015 à octobre 2017)

Le dernier trimestre 2017 a été consacré à la livraison et l'installation des divers équipements.

Les résidents ont emménagé dans les nouveaux locaux

- le 30 janvier 2018 pour l'USLD et l'UHR
- le 31 janvier 2018 pour l'EHPAD

➤ Coût de l'opération

Travaux	10 300 000 €
Équipements	950 000 €

Financement

Subvention Conseil Départemental :	2 060 000 €	(18%)
Aide à l'investissement ARS :	500 000 €	(4.5 %)
Emprunts :	7 280 000 €	(65 %)
Autofinancement (provisions) :	1 410 000 €	(12.5 %)

Total : 11 250 000 €

11 250 000 €

Impact sur le prix de journée et renfort de personnel

Compte tenu de la part significative de subventions, de l'effort d'autofinancement de l'EPSM et de conditions favorables sur le marché bancaire, l'opération de travaux a pu être réalisée avec un impact quasiment nul sur le prix de journée d'hébergement (qui se situe en-dessous de la moyenne départementale).

L'établissement a de ce fait pu bénéficier à son ouverture d'un nouvel appui financier du Conseil Départemental avec le financement, dans le cadre de l'allocation budgétaire 2018, à hauteur de 136 000 €, de la création de 3.5 postes d'Agent de Service Hospitalier. Cette dotation de fonctionnement supplémentaire a eu un impact limité sur le tarif journalier d'hébergement qui est passé de 51,17 € en 2017 à 54,62€ début 2018 à l'ouverture de la nouvelle résidence (+3,45€, soit + 6,74%).

➤ Un effort d'équipement significatif

Compte tenu de la bonne maîtrise des opérations de travaux, un effort significatif a pu être consacré à l'équipement de la Résidence avec un budget de presque 1 million d'euros.

Toutes les chambres ont été équipées à neuf et disposent de rails facilitant les transferts des résidents les plus dépendants et contribuant significativement à l'amélioration des conditions de travail (prévention des TMS). Les chariots de soins sont tous équipés d'un dispositif de suivi informatisé renforçant la sécurisation du circuit du médicament. Enfin, un dispositif électronique permet de sécuriser les accès et également la circulation des résidents les plus vulnérables (avec des bracelets anti-fugue).

□ Présentation de la nouvelle Résidence Arc-en-Ciel



La Résidence Arc-en-Ciel est rattachée depuis novembre 2014 au Pôle Médico-Social de l'EPSM Morbihan.

Les Responsables de la Résidence sont :

Le Directeur du Pôle Médico-Social, directeur délégué de la Résidence, M. Ivan LECOURT
 Le Responsable Médical : Mme le Dr Sophie MOCQUET
 Le Cadre Coordonnateur : M. Ludovic FAIVRE

L'encadrement des équipes est assuré au quotidien par M. Serge GUEGUEN, Cadre de Santé. Les soins médicaux sont assurés quotidiennement par Mme le Dr Sandrine PONCET et Mme Samia NAJEME. Le Dr Alexis RICHARD, Géro-psycho-gerontologue intervient également une fois par semaine à la Résidence.

⇒ **L'équipe de la Résidence** est composée de :

- 2 Praticiens hospitaliers (pour 1.4 etp équivalent temps plein)
- 1 cadre Supérieur de Santé Coordonnateur (50%)
- 1 Cadre de Santé
- Une équipe Infirmière
- Des Aides-soignants et aides-médico-psychologiques
- Des Agents des Services Hospitaliers
- 1 Coordinatrice d'Animation
- 1 Psychologue (50%)
- 1 Psychomotricien (50%)
- 1 Secrétaire (80%)
- 1 Assistante Sociale (20%)

L'effectif budgétaire autorisé (EPRD 2018) est de :

EHPAD : 23,1 etp
 USLD-UHR : 49,7 etp
Total : 72,8 etp pour environ 80 agents

⇒ **Le budget annuel de fonctionnement**

EHPAD : 1 885 000 €
 USLD : 3 615 000 €
Total : 5 500 000 € (EPRD 2018)

□ Conclusion

La construction de la nouvelle Résidence Arc-en-Ciel, pensée pour offrir les conditions d'un « chez soi » adapté à la perte d'autonomie et agréable à vivre, est évidemment une dimension importante de la qualité de l'accompagnement proposé à des personnes âgées dépendantes souffrant de troubles psychiques.

Toutefois, l'essentiel réside dans le projet d'accompagnement personnalisé que les professionnels de la Résidence co-construisent avec chaque résident et ses proches et mettent en œuvre au quotidien avec engagement et implication.

Ces nouveaux locaux offrent également au personnel de meilleures conditions de travail et des outils modernes et innovants favorisant une Qualité de Vie au Travail propice à la prévention des risques psycho-sociaux et à la promotion de la bientraitance.

Disposant de locaux adaptés dans lesquels les repères ont été pris par chacun au cours des premiers mois de l'année 2018, le moment est venu pour l'équipe pluridisciplinaire de la Résidence de construire son nouveau Projet d'Etablissement et d'inscrire son fonctionnement dans un logique d'ouverture auprès des partenaires de notre territoire d'autonomie dans le cadre de l'Espace Autonomie Seniors Vannes-Auray et auprès des acteurs de notre territoire de santé, au sein de la Filière Personnes Agées du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique



Fresque murale à l'entrée de l'Avenue Matisse (USLD)